



**LES RENCONTRES EUROPEENNES DE FRANCE TERRE D'ASILE  
LABEL PARIS EUROPE 2013**

**L'aide au retour volontaire : l'importance de  
l'accompagnement socioprofessionnel des migrants**

**Anne LE BIHAN**

Directrice adjointe de la direction de l'international et du retour, OFII

**Anne DUSSART**

Chef des programmes sociaux pour Caritas International Belgique, partenaire de France terre d'asile dans le cadre du projet ERSO

**Dallé BLACK**

Centre de Création d'Entreprises de Yaoundé (CCEY), association camerounaise chargée d'accompagner les migrants dans leur réinsertion, partenaire de France terre d'asile dans le cadre du projet ERSO

Rencontre animée par **Pierre HENRY**, directeur général de France terre d'asile

**Mercredi 15 mai 2013**

**De 8h30 à 10h**

24 rue Marc Seguin (4<sup>e</sup> étage)  
75018 Paris – Métro Marx Dormoy

**Inscription obligatoire**

*Renseignements et inscriptions:*

Marine Colléaux

01.53.04.40.92 - [observatoire1@france-terre-asile.org](mailto:observatoire1@france-terre-asile.org)

Dès la fin des années 70, de nombreux pays européens ont initié des programmes d'incitation au retour, dans le cadre des politiques de restriction des migrations de travail. Puis, des programmes d'aide au retour ont été instaurés avec la volonté d'articuler politique migratoire et politique de développement.

L'aide au retour volontaire a pour vocation d'offrir une alternative aux migrants se trouvant en situation de vulnérabilité sociale, voire de précarité, dans leur pays d'accueil. Ces retours comprennent en général une aide au voyage de retour et parfois une allocation pour favoriser leur réintégration. Cette politique se veut en lien avec la politique de développement en ce qu'elle vise à assurer au migrant un retour dans son pays d'origine dans la dignité (à l'inverse du retour forcé) et à leur permettre d'y recommencer leur vie dans les conditions les plus favorables possibles.

La politique française de gestion des migrants menée depuis 2006 a essentiellement eu pour objectif d'accroître le nombre de retours, au détriment du respect de certains droits fondamentaux et d'une gestion efficace des ressources mobilisées à cet effet. Cependant, le gouvernement en place depuis mai 2012 affiche son souhait d'humaniser cette politique de l'immigration et notamment la politique de retour, vue comme une alternative à la rétention et à l'expulsion. Mais la politique de retour volontaire souffre de quelques faiblesses, mises en exergue notamment dans le rapport Karoutchi, déposé au sénat en octobre 2012. Le rapporteur spécial concluait en effet que le dispositif était mal adapté au public concerné et préconisait une *« modulation des aides en fonction des nationalités, [...] complétée par une modulation en fonction de la situation personnelle ou de l'origine ethnique des bénéficiaires »*.

De manière plus générale, des critiques des dispositifs d'aide au retour volontaire ont été émises. Tout d'abord, l'évaluation de ces programmes pour en mesurer l'efficacité semble difficile. Comment mesurer avec certitude le nombre de bénéficiaires potentiels et l'effet incitatif de l'aide financière apportée ? En outre, cette évaluation suppose de prendre en compte l'impact de ces programmes de retour sur le développement des pays d'origine et la viabilité de ces retours. Or nous disposons de peu d'informations quant au suivi de ces personnes « retournées » et leur impact sur le tissu économique local à moyen terme.

Dans le cadre de ce débat, nous reviendrons donc sur rôle du retour volontaire dans le parcours migratoire et sur l'importance d'un accompagnement socioprofessionnel dans le cadre de ces programmes, mais également sur le rôle que peuvent jouer les associations en lien avec les institutions. Pour ce faire, nous évoquerons le cas de la France, tout en abordant quelques exemples de pratiques mises en place dans d'autres pays. Cette rencontre devrait ainsi permettre d'aborder la manière dont ces dispositifs peuvent être améliorés afin d'en assurer la viabilité.

**Anne LE BIHAN**, directrice adjointe de la direction de l'international et du retour de l'OFII, inaugurera la séance en présentant le rôle de l'OFII dans le cadre de ces programmes et exposera les enjeux et les éventuelles réformes en cours dans le cadre de ces programmes. Puis, **Anne DUSSART**, chef des programmes sociaux pour Caritas International Belgique reviendra sur l'importance de l'accompagnement socioprofessionnel dans le cadre de l'aide au retour et le rôle que peuvent jouer les associations du pays d'accueil en lien avec les institutions et les pays d'origine. Enfin, **Dallé BLACK** du Centre de Création d'Entreprises de Yaoundé (CCEY), évoquera le succès et les difficultés rencontrés par les associations du pays d'origine dans l'accompagnement à la réintégration professionnelle et sociale des migrants « retournés ».